

Ecrit par le 4 avril 2025

Que faire des anciennes gravières ?



En France, chaque année, le secteur du BTP a besoin d'environ 400 millions de tonnes de granulats (sables et graviers). Ils sont à 75 % extraits de carrières, de rivières et de la mer. Une rivière comme la Durance offre une ressource importante pour les entreprises locales. Entre le barrage de Serre-Ponçon et Avignon, une bonne dizaine de carrières y sont installées. Mais que faire de ces sites lorsque l'exploitation en a cessé ?

L'extraction de granulats depuis le lit des rivières n'est plus autorisée depuis le début des années 90. Les carriers ont dû trouver des terrasses alluviales situées à proximité des cours d'eau. Mais en creusant pour extraire les granulats, l'eau des nappes phréatiques remonte naturellement et transforme ses carrières en plans d'eau. Si l'eau est une ressource essentielle à la vie et qu'elle est une force d'attraction

Ecrit par le 4 avril 2025

naturelle pour l'homme, le devenir des gravières, après l'arrêt de leur exploitation, est loin d'être une « fin de carrière » paisible.



Christian Mounier, Maire de Cheval-Blanc

Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état en quittant les lieux

Appartenant la plus part du temps au domaine public, ces gravières sont souvent récupérées par des collectivités qui en sont propriétaires et/ou en assurent la gestion. Ce qui est le cas, par exemple, du lac de Peyrolles géré la métropole Aix Marseille Provence, ou celui de la Lionne propriété de la ville de Sorgues. Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état en quittant les lieux. C'est ce qui se passe au plan d'eau de la Grande Bastide, à Cheval-Blanc, où son maire [Christian Mounier](#) a saisi la justice dans le différent qui l'oppose à l'ancien exploitant [Durance](#)

Ecrit par le 4 avril 2025

Granulats.

Sur ce dossier on pourrait d'ailleurs s'étonner que les associations écologiques, si prompt à se mobiliser, n'aient pas fait entendre leurs voix ?

Pour en savoir plus sur ce sujet :

[À Cheval-Blanc, la colère du maire contre Durance Granulats concernant le plan d'eau ne s'éteint pas](#)

Une opportunité ou une galère ?

Quand ce n'est pas la justice qui est appelé à trancher, la question du devenir de ces plans d'eau n'en reste pas moins un vrai sujet pour ne pas dire une préoccupation pour les collectivités qui en ont la charge. A Sorgues, avant de devenir un lieu de détente et d'hébergement insolite, le lac de la Lionne était devenu un endroit insalubre et peu fréquentable. Même les pêcheurs ne s'y risquaient plus beaucoup. La mairie, qui en est propriétaire a dû évacuer près de 100 m³ de déchets et sécuriser le site avant de le louer - pour une durée de 30 ans - à la société [Coucoo Cabanes](#). Cette société qui exploite aujourd'hui 5 domaines en France, a investi à Sorgues 4 millions d'euros pour construire 20 cabanes sur ce plan d'eau de 10 hectares. Louées d'avril à octobre, ces cabanes flottantes ou sur pilotis sont totalement intégrées à la nature.

Ecrit par le 4 avril 2025



Gaspard de Moustier l'un des deux dirigeants et fondateurs de [Coucoon Cabannes](#)

Pour [Gaspard de Moustier](#), l'un des deux co-fondateurs de la société, son offre se construit autour du bien-être et du respect de la nature. Plus tendance c'est difficile. Se qualifiant volontiers « d'utopistes raisonnables », la démarche de ces entrepreneurs s'appuie sur des principes qui les engagent. Outre l'attention apportée au respect de la nature environnante, la société fait appel à des fournisseurs locaux et en particulier pour les repas qui sont livrés aux clients. Les cabanes ne sont pas équipées de cuisines, comme dans les hôtels. C'est aussi le moyen de limiter l'impact sur un environnement particulièrement fragile comme les milieux aquatiques. La société a créé, sur le site de Sorgues, 25 emplois et estime que les retombées économiques directes sur le commerce local sont de l'ordre de 0,5 M€ par an. Avec un taux d'occupation de 85 % la société annonce un CA annuel de 1,7 M€.

Ecrit par le 4 avril 2025

D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville

Pour [Thierry Lagneau](#), le maire de Sorgues, c'est un aménagement qui respecte la nature et qui est valorisant pour la ville. « C'est une reconversion pertinente et utile », précise-t-il. Au-delà des retombées économiques ce projet semble cocher toutes les cases, à commencer par la réhabilitation d'un lieu qui créait des nuisances de toutes sortes. D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville. Thierry Lagneau, estime qu'il s'agit là « d'un outil de communication et qui apporte de vraies retombées à l'économie locale ». La vélo route, baptisée [ViaRhôna](#), qui relie les berges du lac Léman à celles de la méditerranée, a la bonne idée de passer à toute proximité du lac de la Lionne ce qui peut en faire un gîte d'étape de choix. « Pertinent et utile » disait-il.

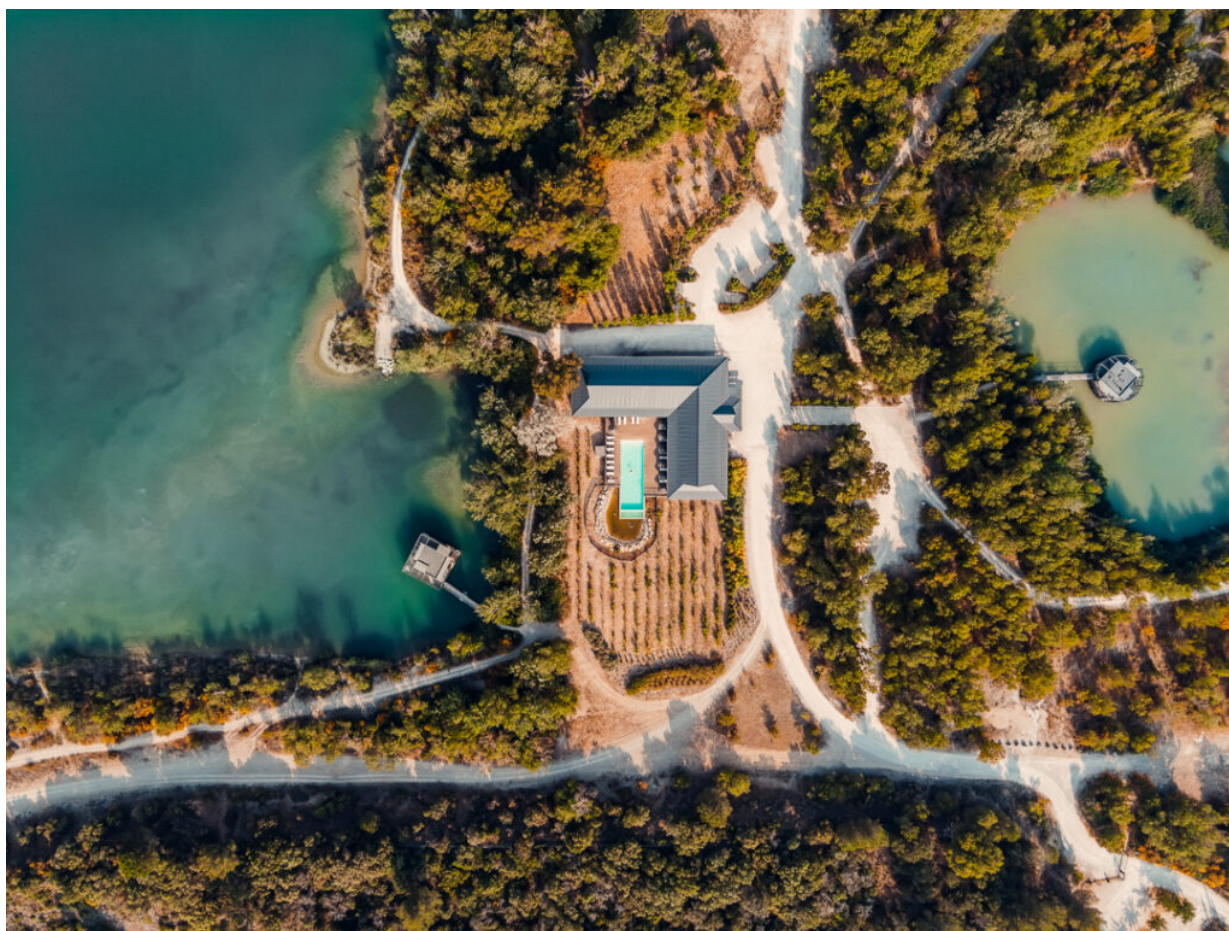


Thierry Lagneau, Maire de Sorgues

Ecrit par le 4 avril 2025

Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans

Mais la réhabilitation d'une ancienne gravière nécessite une détermination et un investissement en temps importants. Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans. « C'est long, parfois épuisant quand on sait à quel point ce sont des petits projets à taille humaine très engagés et respectueux de l'environnement, mais c'est le temps nécessaire pour faire des projets exceptionnels » précise Gaspard de Moustier. Même son de cloche du côté de Cheval-Blanc où Christian Mounier, son maire, estime que plusieurs années seront nécessaires à la conduite du projet d'aménagement du plan d'eau de la Grande Bastide, et cela une fois que l'ancien exploitant aura remis le site en l'état... Sur cette ancienne gravière de 30 hectares dont l'exploitation a cessé en 2021, il est prévu sur une partie d'aménager une plage de 1km destinée à la baignade et à la pratique de sports nautiques non polluants. L'autre partie serait plutôt destinée à la création d'un espace naturel réservé aux promeneurs. Il est à noter que ce plan d'eau jouxte un camping de 500 places, ce qui constituerait un espace touristique d'importance pour l'économie locale.



Cabanes des grands cépages à Sorgues

En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking

Ecrit par le 4 avril 2025

Mais pour l'instant Christian Mounier reconnaît qu'il est encore difficile de se projeter dans le futur de son projet. « Nous devons d'abord régler le différend avec l'ancien exploitant de la gravière » précise-t-il. L'édile de Cheval-Blanc tient particulièrement à l'aménagement de ce plan d'eau. « Nous avons là un site exceptionnel : pas d'autoroute ou de ligne TGV à proximité encore moins de ligne à haute tension, et avec pour horizon d'un côté le petit Luberon et de l'autre les Alpilles, c'est unique ». En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking. On est sur les starting-blocks.

L'agence de développement économique Vaucluse Provence Attractivité accompagne la ville de Cheval Blanc dans ce projet qui ressemble, il faut bien le dire, à une course à obstacles.



Gravières de Mallemort

« Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel »

De son côté le [SMAVD \(Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance\)](#) qui a la gestion du bassin de la basse Durance et pour mission la sauvegarde et la valorisation de cet espace naturel, voit ce type de projet d'un bon œil. « Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel » affirme [Julien Gobert](#), directeur domaines administration finances et informatique du syndicat mixte.

L'eau peut être un atout important pour ne pas dire central dans l'attractivité touristique des territoires.

Ecrit par le 4 avril 2025

La pratique d'activités nautiques en eau douce peut également constituer une vraie alternative à celles proposées par les stations balnéaires. De plus les eaux de ces anciennes gravières, qui en raison de leur charge minérale et/ou la présence d'un plancton particulier sont bleues turquoises, elles ont de quoi attirer en nombre les touristes mais pas que...

Vidéos : [Cabanes des Grands cépages](#)

Pour en savoir plus :

Les cabanes des grands cépages : www.cabanesdesgrandscepages.com

Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance : www.smavd.org

Le lac de Peyrolles géré par la Métropole Aix Marseille Provence : culture-sport-nautisme-et-grands-evenements/equipements-dinteret-metropolitain-sport/lac-de-peyrolles/

« Terroirs en fête » s'enracinent en Vaucluse

Ecrit par le 4 avril 2025



Le Conseil départemental de Vaucluse organise la 6e édition, les 10 et 11 juin, de cet évènement convivial avec comme ambassadeur de prestige, le chef aux 3 étoiles Glenn Viel.

A Châteauneuf-de-Gadagne, [le Parc de l'Arbousière](#) et ses 4 hectares de pinède ombragée vous attendent le 2ème week-end de juin pour avant-goût d'été en Vaucluse avec 130 producteurs de fruits et légumes, vins, miels, bières, artisans, éleveurs et professionnels des métiers de bouche.

« Etre attaché au terroir, pour un chef, c'est être ancré dans un territoire, participer à l'économie locale. L'alimentation, c'est vital. Nous devons donc garder le contact avec ceux qui nous nourrissent » explique le plus jeune chef triplement étoilé de France, qui officie dans le restaurant gastronomique [l'Ousto de Baumanière](#). Un établissement de luxe des Alpilles qui, depuis 1969, a accueilli Elizabeth II, la Princesse Grace de Monaco, Clark Gable, Winston Churchill, le président Pompidou, Jean Cocteau, Paul Mc Cartney et Brad Pitt.

Ecrit par le 4 avril 2025



Glenn Viel, chef 3 étoiles de l'Oustou de Baumanière accompagné de Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

La présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni a insisté sur les nouveautés de cette édition 2023 : d'abord, le samedi, elle débutera à 16h pour éviter les plus grosses chaleur et continuera jusqu'à minuit avec 3 restaurants, 3 food-trucks ([La Farigoule du jeune Guillaume Prévost](#), [Le P'tit camion](#) du président des disciples d'Escoffier et [la Cara Bistrot](#)), un bar à vins et un DJ pour animer la nocturne jusqu'à minuit. Il y aura des navettes pour accompagner les visiteurs jusqu'aux deux parkings gratuits de 700 et 200 places. Sont prévus également pour les plus jeunes, une ferme pédagogique avec 200 animaux, un bus rouge du Ministère de l'agriculture qui informe sur les métiers de l'agriculture, avec un espace « Orientations » des filières et des simulateurs de conduite de tracteurs. Et le dimanche, de 9h à 19h, le parrain de « Terroirs en Fête » échangera avec les visiteurs, dédicacera son livre « Dans la tête de Glenn Viel » édité par « Le coeur des chefs » et acceptera même de faire des selfies.

Christian Mounier, le conseiller départemental en charge de l'agriculture a insisté : « C'est la 1ère économie de notre département. Les paysans entretiennent les espaces, les paysages, ils nous nourrissent. Avec la crise sanitaire, les consommateurs ont compris que les producteurs locaux étaient les seuls à assurer notre alimentation en toute confiance. « Nous attendons ce rendez-vous avec plaisir

Ecrit par le 4 avril 2025

pour mettre en valeur leur savoir-faire ».



La Farigoule du jeune Guillaume Prévost

Quant à Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, elle s'est félicitée de cette « vitrine » que constitue l'opération « Terroirs en fête ». Et elle a annoncé le lancement dès ce 1er juin du tout nouveau « drive fermier » sur internet. « Vous vous rendez sur la plateforme *'endirectdenosfermes84.drive-fermier.fr'*, vous choisissez la date et l'heure de livraison, vous faites votre choix en fruits, légumes, viandes, charcuteries, fromages et vins, vous payez en ligne. Le facteur viendra chez vous, vérifiera avec vous que ce sont bien les produits que vous avez commandés, que la chaîne du froid a été respectée. Après, vous n'aurez plus qu'à vous régaler! Jusqu'à fin août la livraison sera gratuite, grâce à un partenariat avec La Poste et dès septembre, elle coûtera 5 euros ».

Avant de conclure cette conférence de presse de présentation, Glenn Viel a rappelé qu'il avait raté le brevet des collègues « Du coup, grâce à, ma passion pour la cuisine, à mes étoiles au Michelin, je prends

Ecrit par le 4 avril 2025

ma revanche sur ma scolarité. Ceux qui pensent qu'ils sont arrivés, en fait ne sont pas partis. Dans ma brigade aux Baux-de-Provence, nous sommes 67. Chacun a sa partition à jouer pour mettre en musique les recettes. Parfois, il faut des mois de travail pour concocter, concevoir et dresser une assiette, c'est un travail d'équipe et de longue haleine. Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».



Le P'tit Marcel du P'tit camion

Dominique Santoni a conclu : « On a tous envie de bon, de vrai, d'authentique. Avec Glenn Viel nous avons une référence de la gastronomie, un membre du jury de Top Chef à la TV. Il donnera plus de visibilité à « Terroirs en Fête ». C'est un rendez-vous festif, familial, populaire, joyeux et gratuit où vous pourrez goûter notamment Burlat, Garriguettes et grands crûs qui sont l'excellence du Vaucluse.

Contacts : terroirsenfeteenvaucluse.fr

© Département de Vaucluse

Ecrit par le 4 avril 2025

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79^e Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Ecrit par le 4 avril 2025

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citoyens, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs, les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citoyens doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison est-ouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on

Ecrit par le 4 avril 2025

manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'après-guerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sécheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller

Ecrit par le 4 avril 2025

départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont dépérir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau - pour les paysans, les cultures, les potagers - et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau

Ecrit par le 4 avril 2025

dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sécheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.